

## **SAGE Marque-Deûle**

Réunion de la Commission thématique n°3 « Prévention des risques naturels et prise en compte des contraintes historiques »

*Le 13 mars 2012 à 14h00 – Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin*

---

### **Ordre du jour :**

1. Rappel des sous-thèmes
2. Avancement des entretiens
3. Caractéristiques générales de territoire
4. Arrêtés catastrophes naturelles
5. Inondations
6. Mouvements de terrain
7. Anciennes activités
8. Activités existantes
9. Sites et sols pollués
10. Prochaines réunions

### **Participants :**

La liste des participants et de diffusion est indiquée en page finale (page 6)

**La présentation est annexée au présent compte-rendu. Elle est également disponible sur le site extranet SAFEGE au format PDF.**

## PREAMBULE

Mot d'accueil du Président de la commission thématique : M. Bernard STASZEWSKI (Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin).

Tour de table de présentation des participants.

Cette réunion est un point d'étape de l'avancement de la réalisation de l'état initial. Il s'agit de faire une ultime relance de collecte des données avant la rédaction définitive du rapport.

## RELEVÉ DE LA RÉUNION

### *Rappel des sous thèmes portés par la Commission thématique*

Aucune remarque complémentaire n'est portée à la connaissance de la Commission.

### *Avancement des entretiens*

SAFEGE rappelle que  $\frac{3}{4}$  des entretiens physiques ont été réalisés. Cependant, certaines données sont encore en attente de mise à disposition. SAFEGE rappelle qu'elles sont indispensables pour la rédaction définitive du rapport d'état initial qui commence dorénavant.

Le Conseil Général du Nord demande si la Communauté de Communes du Pays de Pévèle est concernée par les entretiens car de nombreuses études ont été réalisées sur la Marque. La cellule d'animation indique que cet entretien n'est pas prévu initialement, cependant SAFEGE prendra attache téléphoniquement avec l'établissement public.

### *Caractéristiques générales du territoire*

Aucune remarque complémentaire n'est portée à la connaissance de la Commission.

### *Arrêtés catastrophes naturelles*

Aucune remarque complémentaire n'est portée à la connaissance de la Commission.

### *Inondations*

La CAHC indique que le PPRI Libercourt manque à la présentation.

La DDTM 62 dispose d'une carte complète des PPR départementaux. Celui-ci pourra être mis à disposition du bureau d'études suite à une demande officielle. La cellule d'animation opérera cette demande au plus vite.

La DDTM 59 dispose aussi d'une carte complète des PPR départementaux.

Sur le territoire Marque Deûle, il n'existe pas de PPR interdépartemental.

### *Remontées de nappes*

La CAHC rappelle que certains secteurs de son territoire sont concernés par une nappe subaffleurante. SAFEGE indique que ces secteurs où la nappe est la moins profonde sont bien cartographiés sur le territoire et apparaissent en bleu foncé.

### *Mouvements de terrain, risques miniers, cavités*

La DDTM du Pas-de-Calais indique que le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) serait prochainement disponible sur le site de la Préfecture du Nord.

La DDTM du Nord indique que le DDRM est disponible sur le site de la Préfecture du Pas-de-Calais. Le document date de 2009.

La CAHC demande quelle typologie d'aléa couvre les études risques miniers. La DDTM 62 indique qu'il peut s'agir des glissements, tassements, gaz de mine sur galerie, gaz de mine d'événements, échauffements...

La commune d'Annœullin demande si elle est concernée par les aléas miniers.

La DDTM 62 rappelle que la BD cavité concerne l'ensemble des cavités hors mines.

### *Aléa retrait-gonflement d'argiles*

Aucune remarque complémentaire n'est portée à la connaissance de la Commission.

### *Anciennes activités, Activités existantes, Sites et sols pollués*

La DDTM 62 rappelle qu'il faudra intégrer les ICPE agricoles concernées par les Directions Départementales de la Protection des Populations (DDPP) du Nord et du Pas-de-Calais.

La DDTM 62 rappelle que seuls les sites SEVESO seuil haut sont concernés par un PPR Technologique.

La DDTM 59 indique que ces données sont disponibles sur la base de données des Installations Classées.

La CAHC rappelle que les sites de l'usine Métaleurop et de l'usine Union Minière sont concernés par des Projets d'Intérêt Général (PIG), ils devront apparaître dans le rapport.

### *Tour de table de fin de réunion*

VNF rappelle que le réseau est interconnecté et que donc le débit de la Deûle dépend des besoins d'eau sur Saint Omer. Cette interconnexion a donc un impact sur la gestion du risque inondation sur le territoire du SAGE.

La commune d'Annœullin souhaite que les cours d'eau pollués (la Naviette de Seclin et la Tortue) soient bien pris en compte dans le rapport. Lille Métropole indique qu'une étude est lancée pour étanchéifier la Naviette de Seclin pour la préservation de la nappe.

Le Conseil Général du Nord met à disposition du bureau d'études la liste des études financées par le CG qui concernent le projet. Le CG59 demande comment sera prise en compte la problématique de la gestion des eaux pluviales (EP) sur le territoire.

La cellule d'animation précise que les actions curatives ou préventives, ainsi que la politiques de prévention seront intégrées au rapport.

La CAHC rappelle que son règlement d'urbanisme interdit déjà tout rejet d'eaux pluviales au réseau collectif. Lille Métropole dispose également d'une approche limitative des rejets pluviaux aux réseaux d'assainissement.

Lille Métropole signale que les conduites de transports d'hydrocarbures et de gaz ne sont pas prises encore en compte.

La Chambre Nationale de Batellerie indique qu'il y a de plus en plus d'arrêt de navigation sur les canaux. Comment pourra t-il être pris en compte par le SAGE ? VNF explique que les crues des dernières semaines ont causé ces perturbations. VNF observe effectivement que la Deûle est en saturation car les niveaux sont plus fréquemment à des cotes qui ne permettent pas la navigation.

Noréade s'interroge sur les capacités de pompage des stations de relevage qui seraient peut-être aujourd'hui insuffisantes. L'étude s'intéressera à cette problématique.

La DDTM 59 signale que le risque rupture de digue n'a pas été pris en compte actuellement dans le rapport. La CAHC confirme que certains secteurs dans le bassin minier sont situés en dessous du niveau de la Deûle.

La DDTM 62 indique qu'un décret de 2007 impose à l'État de classer les ouvrages intéressant la sécurité publique en 4 classes. Le classement pourra être utilisé pour le rapport. Il existe un arrêté préfectoral de classification des ouvrages.

#### *Prochaines réunions*

Les prochaines échéances sont rappelées aux membres de la commission par le bureau d'études et par la cellule d'animation.

Le Président indique que la prochaine réunion se déroulera à la Communauté d'Agglomération de Hénin Carvin, le 15 mai 2012 à 14h.

Mot de clôture du Président.

## Plateforme d'accès Extranet SAFEGE

SAFEGE rappelle qu'un site extranet est ouvert dans le cadre de l'étude. Il permet aux membres des Commissions d'accéder aux documents. Ci-après le lien : [http://extranets.safège.fr/extranets/extranet\\_0171.nsf](http://extranets.safège.fr/extranets/extranet_0171.nsf).

Login : SAGE\_MD\_Commission

Mot de passe : WI768ss9

Les documents sont disponibles au format PDF dans l'onglet « GESTION DOCUMENTAIRE ».

Il suffit de cliquer sur la puce en gauche des rubriques « Commission thématique » pour afficher les documents disponibles.

Vous pouvez déposer un document et y associer un fichier d'une taille maximale de 10 Mo.

Si vous souhaitez envoyer des fichiers de taille supérieure, adressez un mail à [jean-philippe.rizza@safège.fr](mailto:jean-philippe.rizza@safège.fr) et à [nathalie.ratier@safège.fr](mailto:nathalie.ratier@safège.fr) avec pour objet « SAGE Marque-Deûle - Demande de liens envoi de gros fichiers ». Vous recevrez un lien en retour vous proposant de télécharger vos fichiers préalablement zippés en un fichier unique.

### Liste des participants :

Nom / Rôle <sup>1</sup>	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Excusé	Diffus.
RADOSTINA Ivanova	Agence d'Urbanisme Lille Métropole	X		X
THEROUANNE Max	Agence Régionale de Santé		X	X
GLACET Jean-Marie	Chambre d'Agriculture de Région	X		X
CAILLIEZ Annie	Chambre Nationale de la Batellerie	X		X
SPLINGARD Régine	Comité Régional du Tourisme		X	X
VAN ES Yannick	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC)	X		X
BLONDEL Jean-François	Conseil Général (62)	X		X
LEDDA Carole	Conseil Général du Pas-de-Calais (CG59)	X		X
LATURELLE Laurent	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord (DDTM 59)	X		X
LEFEBVRE Arnaud	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM 62)	X		X
MATHON Bernard	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM 62)	X		X
FERTELLE Jean-Jacques	Fédérations de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais		X	X
BLANCKART Émilie	Lille Métropole	X		X
BLONDEL Laurence	Lille Métropole	X		X
BUSY Florian	Lille Métropole	X		X
FOUCART Bruno	Lille Métropole		X	X
LEMAIRE César	Lille Métropole	X		X
MALTA-BEY Victoire	Lille Métropole	X		X
GRAS Christophe	Mairie d'Annœullin	X		X
DELABY Bernard	Mairie d'Haubourdin		X	X
SCHARLY Astrid	Mairie de Tourcoing		X	X
DEREUX Michaël	MD Conseil	X		X
BELLAND Sandrine	Mission Bassin Minier		X	X
BALLOT Yves-Marie	Noréade	X		X
STASZEWSKI Bernard	Président de la Commission thématique n°3	X		X
RIZZA Jean-Philippe	SAFEGE	X		X
CHUQUET Karine	Voies Navigables de France	X		X

<sup>1</sup> Représentant du maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, sous-traitant, formateur, stagiaire...